



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
du Comité interministériel
de prévention de la délinquance et de la radicalisation

STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE 2026 -2030

50
MESURES
#Prévenirlutterpourprotéger

3 orientations prioritaires :

- Mieux adapter notre réponse aux nouvelles formes de délinquance
- Garantir un continuum de prévention de l'enfance à l'âge adulte
- Mieux coordonner et mieux outiller la politique de prévention



La prévention de la délinquance est une ambition qui requiert la contribution du plus grand nombre. Au-delà même de l'incontournable mobilisation interministérielle - de l'Intérieur à la Justice en passant par l'Éducation nationale - elle nécessite la participation active et convaincue des parents et des formateurs, des associations ou encore des élus afin de former un véritable « continuum d'autorité » qui, indubitablement, reste la meilleure manière de faire rempart.

Laurent Nuñez,
Ministre de l'Intérieur



Nous devons tenir ensemble deux exigences : la fermeté et la prévention. Sanctionner quand c'est nécessaire, sans faiblesse. Et surtout agir avant qu'il ne soit trop tard : s'attaquer aux causes, accompagner les parcours fragiles, empêcher les bascules plutôt que les subir. C'est le sens de la Stratégie nationale de prévention de la délinquance que nous portons. Elle est née du terrain, du dialogue avec les élus, les préfets, les associations et les professionnels qui affrontent chaque jour la réalité. Notre cap est clair : une action publique lucide, concrète et pleinement opérationnelle, pour protéger durablement tous nos concitoyens.

Marie-Pierre Vedrenne,
**Ministre déléguée chargée
de la Citoyenneté**



La prévention de la délinquance est un combat de l'amont. Elle mobilise au quotidien l'État, les collectivités et de multiples associations pour assurer la sécurité de nos concitoyens. Tous ces acteurs ont besoin d'une vision claire des défis à relever et des moyens à engager au plus tôt et au plus près des réalités de terrain. C'est l'objet de cette stratégie nationale, produit d'une large concertation et d'une longue expérience. Depuis 20 ans, le SG-CIPDR s'attaque aux racines et aux évolutions de la délinquance. La SNPD 2026-2030 adapte l'action publique aux changements des mentalités comme aux bouleversements de la technologie qui impactent la société et, en particulier, les familles. Être réactif aux nouvelles menaces, c'est la condition de notre succès collectif.

Patricia Miralles,
Secrétaire générale du CIPDR

Pourquoi une nouvelle stratégie nationale de prévention de la délinquance ?

UNE DÉLINQUANCE EN MUTATION

- Les évolutions des principaux indicateurs de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationale démontrent que :
 - Les **violences physiques** sont en hausse (+ 5 %) en 2025, une augmentation qui s'observe tant pour les violences intrafamiliales (+ 5 %) que pour celles commises hors cadre familial (+ 5 %);
 - Les **violences sexuelles** progressent nettement (+ 8 %) en 2025;
 - Le nombre de victimes d'homicides augmente légèrement (+ 1 % = pour s'établir à 982 victimes) et les tentatives d'homicide poursuivent leur progression (+ 5 %);
 - Les **infractions liées aux stupéfiants** poursuivent leur progression en 2025, qu'il s'agisse de l'usage (+ 6 %) ou des trafics (+ 8 %).
- S'agissant des mineurs, on observe que :
 - La **part des mineurs parmi les mis en cause** baisse depuis 2016 notamment pour les vols violents sans arme (-14 points pour s'établir à 34 % en 2025), les vols sans violence contre des personnes (-13 points, à 16 % en 2025) et les violences physiques hors cadre familial (-3 points, à 24 % en 2025);
 - Les mineurs représentent la **majorité des victimes de violences sexuelles** (58 %) : 19 % des victimes ont moins de 10 ans et 39 % ont entre 10 et 17 ans;
 - Les mineurs de 13 à 17 ans (6 % de la population) sont aussi **surreprésentés dans l'ensemble des infractions suivies**. Ils le sont particulièrement pour les vols avec armes (32 % des mis en cause), les vols violents sans arme (33 %) ainsi que les vols de véhicule (29 %);
 - Les infractions où les mineurs au moment de la commission des faits sont les plus représentés en tant qu'auteur présumé parmi les atteintes aux personnes sont les **violences sexuelles** (25 % des mis en cause, dont 7 % ont moins de 13 ans) et les **violences physiques hors cadre familial** (24 %);
 - Le nombre de mineurs impliqués dans des faits d'une gravité extrême, c'est-à-dire mis en cause pour **homicides et tentatives d'homicide** élucidés a connu des augmentations préoccupantes depuis 2026 :
 - 34 homicides élucidés causés par des mineurs en 2016 contre 121 en 2025;
 - 207 tentatives d'homicides élucidées causées par des mineurs en 2016 contre 464 en 2025.
 - Un recours accru aux **armes blanches** chez les mineurs : entre le 1^{er} mars 2025 et le 15 février 2026, 829 armes ont été saisies, dont 709 armes blanches, à l'occasion des opérations de contrôle dans les collèges, lycées, et établissements d'enseignement supérieurs.
 - Enfin, les phénomènes de **cyber-délinquance** (abus de faiblesse, harcèlement, escroquerie, prostitution des mineurs, haine en ligne, trafics...) constituent désormais un fait majeur.



ENSEIGNEMENTS ISSUS DE LA PRÉCÉDENTE SNPD

Des évolutions de la délinquance qui doivent être mieux prises en compte:

- La nécessité d'une approche de plus en plus précoce de la prévention et d'un ciblage plus volontariste de la tranche d'âge 10-13 ans afin de mieux déceler les premiers signes de bascule;
- L'importance d'un *continuum* de la prévention, alliant prévention primaire (pour éviter l'apparition de comportements délinquants), prévention secondaire (pour cibler les individus ou groupes à risque de commettre des actes délinquants) et prévention tertiaire (pour cibler les personnes ayant déjà commis des actes délinquants et éviter la récidive);
- La nécessité de mieux prendre en compte la révolution numérique pour lutter plus fortement contre les facteurs et les manifestations de la délinquance;
- La nécessité d'une vigilance accrue en matière de santé mentale;
- Le besoin global de **renforcement de l'autorité, qu'il s'agisse de l'autorité des parents, de l'école ou du maire.**

Des difficultés remontées par les acteurs de la prévention dans l'animation de cette politique publique:

- Un **fonctionnement parfois en silo** des acteurs de terrain, rappelant l'importance du caractère partenarial de cette politique publique;
- Un **foisonnement des dispositifs et outils de prévention**, qui peut nuire à la connaissance et à la lisibilité de la politique publique, mettant en exergue l'importance de la formation et du soutien à apporter aux acteurs de terrain.



La loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance fait du maire l'animateur essentiel de cette politique publique et renforce les instances et outils à sa disposition (CLSPD, CDDF, rappel à l'ordre). Selon l'article L.132-4 du code de la sécurité intérieure (CSI): *« le maire anime, sur le territoire de la commune, la politique de prévention de la délinquance, et en coordonne la mise en œuvre. À cette fin, il peut convenir avec l'État ou les autres personnes morales intéressées des modalités nécessaires à la mise en œuvre des actions de prévention de la délinquance ».*



Stratégie nationale de prévention de la délinquance 2026 - 2030

ÉLABORATION DE LA SNPD 2026-2030

Engagée en 2024, la conception de la Stratégie nationale de prévention de la délinquance 2026-2030 a mobilisé tous les acteurs impliqués dans cette politique publique majeure :

- **Bilans dressés par une vingtaine de préfectures** sur l'application dans leur département de la SNPD 2020-2024 ;
- **Concertations territoriales** organisées par une trentaine de préfectures sur les freins à l'action publique et les bonnes pratiques ;
- **Concertation nationale** sous forme d'ateliers thématiques animés par le SG-CIPDR avec les administrations centrales, les associations d'élus, les acteurs associatifs et les professionnels sur les défis à relever et les solutions à dégager.

4 PRINCIPES DIRECTEURS

- **L'interministérialité**, pour renforcer l'articulation entre plusieurs politiques afin de traiter de manière globale les difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes délinquants (absentéisme ou déscolarisation, environnement violent, problématiques sociales et familiales...);
- **La territorialisation des actions**, adaptées aux spécificités locales et aux besoins des territoires selon leurs typologies (bassins de vie, quartiers politiques de la ville, ruralité, Outre-mer);
- **La souplesse et la flexibilité laissée aux acteurs locaux** ;
- **Le pragmatisme et le souci de simplification** en matière de gouvernance et d'ingénierie de la prévention.



TROIS PRIORITÉS, DÉCLINÉES EN 50 MESURES

Composée de **50 fiches-mesures** élaborées en interministériel et complétée par une Académie numérique de la prévention fonctionnant comme une boîte à outils, la SNPD répond à trois objectifs prioritaires :

AXE 01

Mieux adapter notre réponse aux nouvelles formes de délinquance

Contre la banalisation des armes blanches

Le port et l'usage d'armes blanches par des mineurs constituent aujourd'hui un facteur majeur de violences graves. La stratégie développe une approche globale articulant prévention, information et fermeté.

- Campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes, les parents et les commerçants ;
- Renforcement des contrôles aux abords des établissements scolaires et sanctions immédiates en cas d'infraction ;
- Actions de sensibilisation des jeunes à la dangerosité des armes blanches (modules pédagogiques, stages de citoyenneté...)

Contre la haine en ligne et les cyberviolences

Lieu d'échanges et de socialisation, le numérique devient trop souvent un espace de violences. La stratégie dégage de nouveaux moyens contre les discours haineux, le harcèlement, la manipulation algorithmique, le cyber-sexisme ou la diffusion de contenus violents.

- Outillage de la communauté éducative et sensibilisation renforcée des jeunes et des acteurs de la prévention aux risques du cyberharcèlement et de l'exposition aux contenus sexistes, masculinistes et haineux ;
- Promotion des outils de signalement (plateforme Ma Sécurité, numéro 3018, appli 17 Cyber...);
- Sensibilisation et formation de l'ensemble des acteurs de la prévention pour mieux repérer et accompagner les victimes.

Contre les narcotrafics

Péril majeur pour la sécurité des territoires, le narcotrafic est marqué par l'implication croissante des mineurs et le risque de leur ancrage dans la récidive. La stratégie répond à ces défis par le déploiement de dispositifs opérationnels.

- Accompagnement des collectivités engagées dans le programme LIMITS (Limiter l'Implication des Mineurs dans les Trafics de Stupéfiants) ;
- Renforcement des dispositifs d'accompagnement des jeunes engagés dans le trafic ;
- Soutien aux populations affectées par les violences liées aux trafics.

Contre l'exploitation par des réseaux criminels

Un nombre croissant de mineurs sont exploités par des organisations criminelles et entraînés vers la délinquance sans toujours être considérés comme des victimes. La stratégie marque plusieurs avancées contre ce phénomène.

- Formation de l'ensemble des acteurs à une meilleure identification des victimes de traite et d'exploitation ;
- Communication autour du dispositif de lutte contre la prostitution des mineurs (repérage, prévention, orientation...).



Axe 2: Garantir un continuum de prévention de l'enfance à l'âge adulte

AXE
02

Par l'accompagnement des parents

Les parents sont les premiers acteurs de la prévention, notamment face aux usages des technologies numériques. La stratégie souligne l'importance de les accompagner, de leur faire connaître les dispositifs de soutien existants et de renforcer l'éducation au numérique.

- Développement d'une politique d'aller vers les familles en difficulté;
- Mobilisation des parents au sein des conseils des droits et devoirs des familles (CDDF);
- Développement d'actions de parentalité numérique avec notamment les projets Parents, parlons numérique;
- Implication des entreprises et des établissements scolaires dans la sensibilisation des parents aux risques numériques.

Par l'accompagnement des personnes vulnérables

Les personnes isolées, âgées, en situation de handicap ou les femmes et les enfants exposés aux violences intrafamiliales nécessitent des réponses adaptées, pluridisciplinaires et territorialisées. La stratégie renforce les moyens déployés pour les accompagner et lever les freins géographiques, sociaux ou psychologiques.

- Formation des acteurs de terrain au repérage des personnes vulnérables et diffusion d'outils de détection des maltraitances;
- Poursuite du développement des dispositifs de proximité et itinérants, des permanences hors les murs et de la prise de plainte en mobilité;
- Structuration des accompagnements pluridisciplinaires via des lieux dédiés;
- Renforcement de la coordination territoriale entre forces de l'ordre, justice, secteur médico-social, collectivités et associations.

480

Nombre d'intervenants sociaux en commissariats et gendarmerie (ISCG) recensés en 2025

Par la formation de professionnels au développement des compétences psychosociales

Les compétences psychosociales facilitent la régulation émotionnelle et la gestion des conflits. Elles sont des leviers essentiels pour prévenir la délinquance dès l'enfance. La stratégie dégage de nouveaux moyens pour former les adultes au contact des jeunes sur tous les territoires.

- Soutien spécifique aux collectivités territoriales pour amplifier les actions de formation aux compétences psychosociales;
- Formation des professionnels de terrain pour qu'ils intègrent les compétences psychosociales dans leurs pratiques quotidiennes et animent des modules auprès des jeunes.

1 M€/an
sur 5 ans

Montant du budget annuel pour le soutien à la formation aux CPS

Par la promotion de l'engagement citoyen et la consolidation des liens avec les forces de l'ordre et les institutions

L'érosion du rapport aux institutions et aux forces de l'ordre nuit à la cohésion sociale. La Stratégie propose des mesures visant à rapprocher les jeunes des valeurs de la République:

- Création d'un stage « parcours de découverte des institutions » à l'attention des élèves de 3^e et de seconde;
- Promotion du module « La République, c'est notre défi » lors d'actions de prévention à destination des jeunes;
- Structuration et valorisation d'un continuum de l'engagement;
- Promotion du rôle du sport et de la culture dans les actions de prévention.

Par le renforcement du rôle des maires et de la gouvernance locale

Au plan local, la prévention de la délinquance souffre encore parfois d'un manque de lisibilité et d'ingénierie. La stratégie vise à appuyer les acteurs locaux dans la mise en œuvre de dispositifs opérationnels :

- Réalisation de diagnostics de gouvernance pour définir l'échelon pertinent d'intervention ;
- Promotion de l'échelon intercommunal pour soutenir l'action des maires ;
- Accompagnement des maires dans la mise en œuvre des rappels à l'ordre ;
- Soutien à l'action des coordonnateurs de CL(I)SPD.



Le groupe de travail « Bonnes pratiques »

Adossé au lancement de la SNPD, un groupe de travail associant des élus, des préfectures et des acteurs associatifs va être mis en place pour :

- **Établir un diagnostic des différentes instances locales de suivi de la délinquance ;**
- **Renforcer le suivi individualisé des délinquants**, en facilitant l'évaluation de la situation individuelle, et la définition de mesures de sanction et d'accompagnement à mettre en place ;
- **Renforcer la démarche partenariale et la réponse « 360° »**, en facilitant la mise en œuvre d'une justice de proximité et en mobilisant l'écosystème local (conventions de partenariat avec les Jeunes Sapeurs-Pompiers, par exemple).

Par la création d'une Académie numérique de la prévention

Politique publique à part entière, la prévention de la délinquance doit s'appuyer sur une culture commune et des travaux d'évaluation et de recherches reconnus. Tels sont les objectifs de l'Académie de la prévention en ligne créée par la stratégie.

L'Académie numérique de la prévention

La SNPD prévoit la création d'un centre de ressources en ligne dynamique et actualisé, **l'Académie numérique de la Prévention**. Animée par le SG-CIPDR en partenariat avec de nombreux acteurs, cette Académie poursuit plusieurs objectifs :

- **L'information des acteurs** et la centralisation des ressources disponibles sur une plateforme en ligne (fiches techniques, bonnes pratiques, fil d'actualité)
- **La cartographie des structures et politiques publiques** (renvoi vers sites ministériels etc.) ;
- **La formation et la professionnalisation des acteurs** (par le développement de webinaires, supports pédagogiques, diffusion d'outils opérationnels) ;
- **La promotion de la recherche et de l'évaluation**, notamment pour favoriser une meilleure connaissance de l'origine des violences



©M/O/MARIE







GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
du Comité interministériel
de prévention de la délinquance
et de la radicalisation**